

Justification stratégique pour le renforcement des capacités opérationnelles du Forum

Un réseau en croissance et en évolution

Le Forum des ONG du PCI compte aujourd'hui 317 organisations membres représentant une grande diversité de régions, de disciplines et d'approches en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Cette croissance témoigne de la pertinence croissante du Forum en tant que plateforme mondiale de collaboration, d'échange de connaissances, de soutien mutuel et d'engagement de la société civile dans le cadre de la Convention de l'UNESCO de 2003.

Parallèlement, l'expansion du Forum a entraîné des attentes croissantes de la part de ses membres. La demande augmente en matière de communication régulière, d'opportunités de réseautage, d'activités de renforcement des capacités, de mobilisation régionale, de partage des connaissances, d'actions de plaidoyer et de participation coordonnée aux processus liés à l'UNESCO.

Bien que le Forum ait réalisé des progrès remarquables grâce à l'engagement de ses bénévoles, l'ampleur et la complexité de ses responsabilités ont atteint un niveau où les seules contributions volontaires ne suffisent plus à assurer la continuité, la mémoire institutionnelle et un développement durable. Un réseau de plus de 300 organisations nécessite un minimum de capacités organisationnelles afin de servir efficacement ses membres et de poursuivre ses objectifs stratégiques.

Un choix stratégique

Le Forum est désormais confronté à un choix stratégique.

Une première option consiste à maintenir le modèle actuel reposant essentiellement sur le bénévolat. Bien que cette option demeure viable, elle implique des ambitions plus limitées, une continuité réduite entre les réunions annuelles et une capacité restreinte à répondre aux besoins évolutifs des membres.

L'alternative consiste à investir dans un niveau modeste de soutien opérationnel permettant au Forum de consolider ses acquis et de concrétiser les objectifs définis dans ce Cadre de Développement Stratégique.

Sans soutien dédié, le Forum risque :

- un suivi limité et une mise en œuvre incomplète des priorités convenues ;
- une dépendance excessive envers un nombre restreint de bénévoles ;
- une diminution de la continuité organisationnelle et de la mémoire institutionnelle ;
- des opportunités manquées en matière d'engagement des membres, de partenariats, de mobilisation de ressources et de visibilité ;
- des difficultés de coordination au sein d'un réseau international en croissance rapide ;
- une capacité réduite à soutenir une planification stratégique et un développement organisationnel à long terme.

Le Conseil exécutif estime que cette seconde option constitue la base la plus solide pour le développement futur et l'efficacité à long terme du Forum.

Investir dans une croissance durable

Un investissement modeste dans les capacités opérationnelles renforcerait la capacité du Forum à :

- apporter une plus grande valeur ajoutée aux organisations membres ;
- améliorer la communication et le partage d'informations ;
- soutenir la mise en œuvre des priorités stratégiques et des plans d'action ;
- renforcer la coopération régionale et internationale ;
- accroître la visibilité et la représentation du Forum dans le cadre de la Convention de l'UNESCO de 2003 ;
- développer des partenariats et mobiliser des ressources supplémentaires pour son développement futur ;
- préserver la mémoire institutionnelle et assurer la continuité lors des transitions de leadership.

L'objectif n'est pas de créer une structure administrative lourde, mais plutôt de mettre en place le niveau minimal de soutien nécessaire à un réseau mondial de cette envergure pour fonctionner efficacement et durablement.

La fonction proposée de Coordonnateur(trice) contribuerait à assurer la continuité des activités administratives, de communication et de coordination, permettant ainsi aux responsables élus de se concentrer sur l'orientation stratégique, les questions de politique générale et l'engagement auprès des membres. Il s'agirait d'un investissement modeste mais essentiel pour renforcer l'efficacité et la résilience organisationnelles du Forum.

Gouvernance, responsabilité et maturité organisationnelle

À mesure que le Forum se développe, le renforcement de ses capacités opérationnelles doit s'accompagner d'un renforcement de ses mécanismes de gouvernance et de responsabilité. L'augmentation du nombre de membres, des activités et des ressources entraîne de nouvelles responsabilités qui nécessitent une supervision transparente et des pratiques organisationnelles rigoureuses.

Le Forum dispose ainsi d'une opportunité de renforcer son cadre de gouvernance en améliorant la responsabilité institutionnelle, en préservant ses valeurs fondamentales, en promouvant la transparence dans les processus décisionnels et en limitant les risques susceptibles d'être associés à une future mobilisation de ressources. De telles mesures renforceraient la confiance des membres et contribueraient à la durabilité du Forum.

Par ailleurs, l'ampleur croissante des activités nécessite une implication plus large du leadership. Le renforcement des structures de gouvernance favoriserait une répartition plus efficace des responsabilités, une meilleure représentation régionale et une réduction de la dépendance à l'égard d'un nombre limité de

personnes. Ces mesures contribueraient à créer une organisation plus résiliente et plus représentative, capable de répondre efficacement aux besoins de ses membres.

Une plus grande continuité dans la gouvernance et la planification faciliterait également la préservation de la mémoire institutionnelle, la mise en œuvre de priorités pluriannuelles et la poursuite plus efficace des objectifs stratégiques, tout en maintenant la responsabilité démocratique.

Renforcer la communication et l'engagement des membres

Une communication efficace est devenue de plus en plus importante à mesure que les membres du Forum se répartissent dans toutes les régions du monde.

Une communication régulière, le partage d'informations et l'engagement actif des organisations membres sont essentiels au maintien d'un réseau dynamique et connecté. Le renforcement des capacités de communication favoriserait les échanges de connaissances, encouragerait la participation aux activités du Forum, améliorerait la diffusion des opportunités et des ressources, et renforcerait la collaboration entre les membres.

Investir dans la communication et la sensibilisation revient donc à investir directement dans la vitalité et la cohésion du Forum.

Préparer le Forum pour l'avenir

En tant que principal réseau mondial d'ONG accréditées œuvrant dans le cadre de la Convention de 2003, le Forum est particulièrement bien placé pour renforcer son rôle et sa visibilité au sein de la communauté internationale du patrimoine vivant.

Le développement de relations institutionnelles plus fortes et l'exploration de nouvelles formes de coopération avec l'UNESCO et d'autres partenaires pourraient ouvrir de nouvelles possibilités de collaboration, de renforcement des capacités, de participation à des projets et de rayonnement international. La mise en place d'une base opérationnelle modeste mais durable constitue un préalable essentiel pour saisir ces opportunités futures.

Mécanisme de financement proposé

Afin de soutenir cette évolution, le Conseil exécutif propose la mise en place d'un mécanisme annuel de financement reposant sur des contributions volontaires des organisations membres, étant clairement entendu qu'aucun membre ne serait désavantagé s'il n'est pas en mesure de contribuer.

Les ressources générées seraient utilisées principalement pour soutenir :

- un(e) Coordonnateur(trice) à temps partiel chargé(e) d'assurer la continuité, la coordination, la communication et la mise en œuvre des activités du Forum;

- les frais essentiels de déplacement et de représentation nécessaires au maintien de l'engagement international du Forum et de sa participation aux réunions et événements clés.

Le mécanisme proposé demeure entièrement volontaire et vise à fournir une source de soutien prévisible mais flexible pour les activités du Forum, tout en préservant l'égalité entre tous les membres.

Résultats attendus

L'approche proposée permettrait au Forum de disposer d'une base opérationnelle modeste mais durable. Elle renforcerait sa résilience organisationnelle, améliorerait les services offerts aux membres et accroîtrait sa capacité à contribuer efficacement à la sauvegarde du patrimoine vivant aux niveaux local, national, régional et international.

Au-delà du soutien aux opérations quotidiennes, ces mesures contribueraient au développement institutionnel du Forum en renforçant la gouvernance, la responsabilité, la communication, la continuité du leadership et la planification stratégique. Ensemble, elles permettraient au Forum de demeurer efficace, représentatif et résilient à mesure qu'il poursuit sa croissance.

Ainsi, le Forum serait mieux placé pour accomplir sa mission, mettre en œuvre ses priorités stratégiques et demeurer une voix forte et crédible de la société civile au sein de la communauté internationale du patrimoine culturel immatériel.

Propositions complémentaires de développement organisationnel

Outre les propositions relatives au soutien opérationnel et aux contributions volontaires, le Conseil exécutif invite les membres à examiner plusieurs mesures complémentaires visant à renforcer la gouvernance, la communication, la représentation et la durabilité à long terme du Forum.

Proposition 3: Comité de réglementation et de supervision

Création d'un Comité de réglementation et de supervision chargé de promouvoir la responsabilité institutionnelle, d'examiner la gestion financière, de veiller aux considérations éthiques et de s'assurer que toute mobilisation de ressources demeure conforme aux valeurs et aux principes du Forum.

Proposition 4: Élargissement du Conseil exécutif

Élargissement du Conseil exécutif de six à douze membres afin de renforcer la représentation régionale, de mieux répartir les responsabilités et d'accroître les capacités organisationnelles du Forum.

Proposition 5: Allongement des mandats de gouvernance

Révision de la durée des mandats des membres du Conseil exécutif et de la Présidence afin d'assurer une plus grande continuité, de renforcer la mémoire institutionnelle et de faciliter la mise en œuvre d'initiatives stratégiques à long terme.

Proposition 6: Comité de communication

Création d'un Comité de communication chargé de soutenir les activités de communication, l'engagement des membres, le partage d'informations et la mise en œuvre de la stratégie de communication du réseau mondial.

Proposition 7: Exploration d'un statut de partenariat avec l'UNESCO

Étude de la possibilité de présenter, à terme, une demande de statut officiel de partenariat avec l'UNESCO afin de renforcer les relations institutionnelles, d'accroître la visibilité du Forum et de créer de nouvelles opportunités de coopération.

Ces propositions représentent une étape supplémentaire dans l'évolution organisationnelle du Forum. Elles viennent compléter les mesures de renforcement opérationnel proposées et contribuer à son efficacité et à sa durabilité à long terme.